

RAPPORT MORAL AG 05 octobre 2026

Mon rapport moral pour cette AG se décompose en 2 parties

- 1) Rapport de cette saison 2025/2026**
- 2) Rapport sur ma cessation de fonction de Président qui prend effet ce jour.**

- 1) Cette saison 2025/2026 a pris fin au 31 aout 2026 et a été conforme à nos prévisions, le budget réalisé laisse apparaitre un excédent de 3487€ ; les fonds propres du club sont de 26584€ en augmentation à la saison passée du fait de l'excédent constaté et le nombre d'adhérents 118 légèrement supérieur à l'an passé : soit 5 de plus. Nous avons effectué les activités essentielles de notre Club et nous allons voir tout cela ensemble dans le détail.**

Enfin, nous avons malheureusement au cours de cette saison perdu des amis proches et notamment notre fidèle amie du Comité de Direction Nadine Pons. Tout au long de sa présence au Club elle nous a apporté une grande aide avec toujours beaucoup de gentillesse. Nous avons tous été très choqués de sa disparition.

- 2) Je passe maintenant au rapport moral concernant ma cessation de fonction avec le passage de relais à notre ami Giovanni Pucci mais avant toute chose. Je tiens à remercier très sincèrement tout le Comité de Direction qui pendant mon absence due au problème de santé de mon épouse a géré avec énergie l'organisation du Tournoi Ville de Croissy. Grand merci à tous les participants du club et des clubs voisins, bravo aux vainqueurs Jérôme Steenbrinck et Jean de Bonneville ainsi que Jean Paul Chollet et Karine Baillarguet et grand merci à l'arbitre du Tournoi, notre ami de très longue date : Jean Paul Chollet.**

L'Histoire du Club depuis sa création

37 ans de fonction au Club de Croissy depuis le 1^{er} jour de sa création le 29 novembre 1989 : 3 ans au poste de secrétaire avec Le Président Jean Pierre Cannet Croissillon et 34 ans de Présidence. 37 ans ! Comme le temps a passé vite ! Permettez- moi ces quelques mots pour raconter cette longue histoire : Une longue histoire de vie associative partagée avec un immense plaisir avec des amis fidèles et intimes. Ensemble, soudés, nous avons réussi à faire progresser notre Club. Partis de rien : Une petite bande d'amis Croissillons complétée d'amis de Chatou/ Le Pecq/ Vésinet / St Germain/ Rueil dont certains étaient bridgeurs et d'autres débutants mais tous avaient l'envie de réussir. Le Chemin n'a pas été facile et pendant une bonne quinzaine d'années nous avons dû, malgré nos demandes répétées aux Maires de l'époque, nous contenter : Tout d'abord d'une salle 2 jours par semaine dans une école de Croissy au Chemin de Ronde, puis 2 à 3 jours dans la salle Courtel dont il fallait sortir les tables, le matériel et le ranger pour laisser la salle libre à une autre association.

Il aura fallu attendre l'élection de Monsieur le Maire Jean Roger Davin en 2001 pour obtenir aux environs de 2004 la Salle de la Charité Place d'Aligre et encore au début, la salle était partagée avec d'autres associations et nous devions encore sortir et ranger le matériel !!!

L'Election de Monsieur Davin avec qui j'avais déjà de très bons rapports en tant que Croissillons habitant la même résidence, a considérablement facilité notre Club de bridge pour l'obtention de meilleures conditions par rapport au passé. Et je vais peut-être vous surprendre mais la création de l'association CROISSY JAZZ « à la demande de M. Davin » a été une action déterminante pour conforter nos rapports de confiance réciproque. Dès son élection, il m'a demandé de créer une association JAZZ pour l'organisation des concerts (la diffusion information, réservations, paiements des artistes etc., en échange de facilités diverses apportées par la municipalité, me laissant entendre d'une éventuelle construction d'un Auditorium dans l'enceinte Chanorier. Monsieur le Maire connaissait bien mon orchestre qui jouait déjà de longue date à Croissy et qui avait un succès évident pour la commune notamment avec les nombreux artistes invités et un très nombreux public aux concerts.

J'ai accepté sa proposition et n'ait pas eu à le regretter en confiant la gestion de l'association à deux très bons amis croissillons aux postes de Président Jean Pierre LARA et Trésorier Jean LACUES, me réservant en tant que Chef d'orchestre le rôle de Secrétaire de l'association.

Les deux associations Croissillonnes Jazz et Bridge ont donc mené une vie associative en parallèle et je crois sincèrement que la réussite de l'ASSOCIATION Jazz a été un élément déterminant qui a aidé à justifier nos demandes pour le Bridge.

Nous avons dû néanmoins prouver que notre Club de Bridge méritait un statut amélioré afin de pouvoir réaliser toutes nos activités avec une salle disponible toute la semaine. La salle de la Charité Place d'Aligre, nous a été proposée, magnifiquement située avec son parking gratuit. Nous avons donc démontré les compétences du Club et ses différents atouts : Sa très bonne gestion : « Jamais nous n'avons demandé de subvention » Le nombre important de membres/ un programme associatif complet avec les tournois du Club et d'interclubs / Les tournois Festifs/ Les cours tous niveaux/ les week-end multi-plaisirs organisés en Normandie (Bridge/Golfs/ Musique) Les voyages annuels en Europe (rappelons qu'à ce jour le Club a organisé 34 voyages sur 37 années !) Ces voyages ont créé un lien affectif QUASI FAMILIAL entre les joueurs du club, qui a été pour ma part un Atout Majeur pour le Club. Enfin Monsieur le Maire a apprécié nos bons rapports avec le Champion du Monde de Bridge de l'époque résident à Croissy CEDRIC LORENZINI que nous avons invité au Club pour quelques Master Class. Et cerise sur le gâteau ! les Ateliers bridge gratuits que le Club a donné à l'Ecole Jules Verne dans le cadre Péricolaire. Tous ces évènements ont été des facteurs déterminants et le Club peut se féliciter d'avoir su mettre en exergue ces points forts pour la Municipalité

La salle place d'Aligre nous a donc été proposée aux Conditions suivantes :

Une CONVENTION signée par le Président du Club et Monsieur le Maire, renouvelable tous les 2 ans (une année s'est déjà écoulée) qui rappelle les conditions d'utilisation de la salle/ le Respect impératif des Droits et Devoirs/ L'Accomplissement de l'intégralité du programme très détaillé du Club que je viens d'évoquer. (Voyage annuel compris).

Ainsi que l'Acquittement d'une redevance annuelle (Elle est actuellement de 3000€ (Ménage compris et assuré par la mairie), ce qui représente par membre 25€ inclus dans la cotisation.

J'ai tenu à rappeler à notre nouveau Président Giovanni et à l'ensemble de son Comité de Direction que le RESPECT de cette CONVENTION était un impératif absolu et ils ont tous reçu une copie.

La Conclusion de tout cela : ET vous le comprendrez aisément : Dans la vie : On n'a Rien sans Rien « : Eh oui les conditions de réussite d'un Club dépendent en tout premier lieu de ses relations avec la municipalité. Une Municipalité doit faire face à de nombreuses demandes d'associations (145 répertoriées sur le site de Croissy !) et ne peut toutes les satisfaire ! alors le rendement de l'association doit être positif pour la Municipalité d'où l'obligation d'être à la hauteur !

Vous comprendrez pourquoi ayant réussi avec Monsieur Davin à créer ce climat de confiance et obtenir ce que nous souhaitons , j'ai soutenu sans réserve sa réélection aux dernières Elections municipales de mars 2026.

Voilà la longue histoire des 37 années du club, résumée en quelques lignes même si cela a été un peu long, j'en conviens et je ne remercierai jamais assez tous les joueurs du Club qui ont fait preuve de fidélité et encouragé notre action, toutes celles et ceux du Comité de Direction qui ont contribué au succès du club en œuvrant bénévolement dans chacune de leurs activités. Malheureusement beaucoup d'amis nous ont quitté et pour un président les voir partir c'est difficile à supporter.

Je termine en souhaitant tous mes vœux de succès à notre ami Giovanni et à tous les membres de son Comité de Direction qui ont beaucoup de talent, de poursuivre avec succès l'action du Club de Bridge de Croissy. Je serais toujours à la disposition du Club pour toute aide qui me serait demandée par exemple pour d'éventuels voyages /ou de week-end bridge , étant donné mes contacts dans ces domaines.

Nous sommes deux à quitter le Bureau du Comité : Président et Trésorière Isabelle Corre Slingeneyer que je remercie pour son travail exécuté durant ces 4 années avec beaucoup de gentillesse et de compétence. Je tiens à remercier également notre Secrétaire Général Jean Marty qui est en poste depuis de longues années et qui fait toujours preuve d'un soutien constant et d'une parfaite expertise des nombreux sujets qu'il traite pour le Club : L'Enseignement/ L'Arbitrage/ la Gestion Financière. Merci à toi Cher Jean.

Je remercie également une amie proche, ex directrice adjointe de l'Agence de l'Otan à Versailles qui travaillait avec moi et qui s'est proposée dès sa retraite à nous apporter son concours dans la gestion de club. Elle a assumé également depuis l'élection d'Isabelle la vérification des comptes.

Je n'oublie aucun des membres du Comité de Direction dont beaucoup d'entre eux ont été renouvelés notamment les arbitres et qui ont été Médailleurs à l'occasion des anniversaires du Club : 25/30/35 ans : Médailleurs : Agnès Colonna 2012/ Francelyne Garnier 2014/ Philippe Hamiaux/ Jean Pierre Caillat/ Jean Marty 2015/ Jean Pierrard 2019

Merci à tous et Bonne Chance au nouveau Président et à son Comité.

Gérald